

Que faire de son sapin de Noël après les fêtes ?

Pas question d'abandonner les arbres sur les trottoirs, la tendance est au recyclage.



Que faire de son sapin de Noël après les fêtes ?

Que faire de son sapin de Noël après les fêtes ?

Pas question d'abandonner les arbres sur les trottoirs, la tendance aujourd'hui est au recyclage.

En France, la plupart des grandes villes ont mis en place des points de collecte. Cinq millions de sapins de Noël seraient cette année recyclés sur tout le territoire. La ville d'Auch a déjà prévu des points de chute qui permettront une seconde vie pour ces sapins de Noël.

Tout ce qui est déchets végétaux peut retourner à la terre et c'est vertueux. La démarche est à la fois écologique et économique.

4 points de récupération sur Auch

Dans le cadre de ses actions de prévention des déchets, Grand Auch Cœur de Gascogne, en collaboration avec la commune d'Auch, invite les Auscitains à déposer leurs sapins de Noël dans l'un des quatre points de collecte prévus à cet effet.

Les conifères seront collectés par l'association Regar et revalorisés. Les fêtes de fin d'année passées, une question se pose dans bien des foyers : que faire du sapin de Noël ? Afin d'apporter une réponse pratique et écologique aux Auscitains – et aussi éviter que les sapins ne soient abandonnés sur l'espace public – Grand Auch Cœur de Gascogne, en collaboration avec la commune d'Auch, organise une opération de collecte en apport volontaire. Jusqu'au mercredi 19 janvier 2022, quatre sites délimités par des barrières et exclusivement réservés aux sapins usagés, permettront aux particuliers de déposer leurs arbres de Noël naturels, sans pied ni bien sûr décorations.

Où déposer son sapin ?

- Place de l'Ancien Foirail
- Sur le parking Lissagaray
- sur le parking ouest du Mouzon, côté rue du Général-de-Gaulle
- sur le parking au sud de l'hippodrome

La collecte est effectuée en partenariat avec l'association Regar, dans le cadre de ses « chantiers environnement ».